

Québec, le 12 août 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. : [REDACTED]**

**N/Réf. : 0801-01-2015-154**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 27 juillet 2015, laquelle vise à obtenir une copie de tout document, correspondance, dossier, avis, constat d'infraction, rapport d'inspection, information ou autre documentation que détient le Tribunal administratif du Québec relativement à la propriété située au 1301, boulevard Curé-Poirier Ouest, à Longueuil (l'« Immeuble »), la Société Immobilière Bourgie Inc. ou la Société Immobilière Bourgie Inc. (les « Sociétés »).

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé (SAI-M-194352-1112) impliquant la Société Immobilière Bourgie, pour une propriété située au 1980, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe le plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

.../2

Cependant, nous vous informons, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, que certains renseignements personnels ont dû être retranchés. En effet, ces renseignements ne sont pas accessibles en vertu des articles 53 et 54 de cette loi, dont les extraits se retrouvent ci-joints.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

***ORIGINAL SIGNÉ***

**Carmelle Beaulieu**

Chef du Service des affaires institutionnelles

Substitut de la responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Plumitif et extraits de la Loi